

Montreuil,
le lundi 15 juin 2020

Émetteur : Simona Burgio – Chef de projet RH – Ucanss 01 45 38 81 68 – sburgio@ucanss.fr

Objet : Support d'information et de sensibilisation sur la Prévention de la Désinsertion Professionnelle

Madame, Monsieur le Directeur,
Madame, Monsieur le Médecin conseil régional

Dans le cadre de la convention AGEFIPH signée avec l'Ucanss, un groupe de travail pluridisciplinaire (la mission nationale handicap, un titulaire et un suppléant de la commission paritaire nationale santé au travail et 15 organismes volontaires), appuyé par le cabinet Amnyos, a mené des travaux sur la prévention de la désinsertion professionnelle.

Après un premier temps d'état des lieux sur les pratiques et difficultés rencontrées dans les organismes, un deuxième temps consacré à l'identification des besoins a conduit à la réalisation d'un support d'information et de sensibilisation à destination des Directions des Ressources Humaines.

Pour bénéficier de la version Power Point vous devez vous connecter à la communauté handicap depuis le U Réseaux ou à vous mettre en contact avec les référents handicap nationaux.

Ce support permet de mieux comprendre la prévention de la désinsertion professionnelle, d'en clarifier les enjeux, et d'en appréhender la mise en place.

Il est construit autour de 5 chapitres :

1. Désinsertion professionnelle : de quoi parlons-nous ? Eléments de définition et illustrations
2. Désinsertion professionnelle : Pourquoi agir ? Enjeux pour nos organismes et nos salariés
3. Les clefs de succès de l'engagement
4. Faire le diagnostic de la situation de votre organisme : repères
5. Passer à l'action : leviers et ressources

Il repose sur une vision de la politique de PDP, qui prend en considération, **outre les problématiques de santé et de handicap** engendrant potentiellement des restrictions d'aptitude, **toutes les situations susceptibles d'entraîner un processus de désinsertion**.

Chacun pouvant se retrouver en situation de fragilité à une période de sa vie, en ce sens la PDP concerne tout le monde. L'enjeu est donc de prendre en compte tous les éléments et/ou événements jalonnant la

vie et la carrière, les conditions de travail pouvant altérer la santé, le bien-être au travail et/ou l'employabilité d'un salarié, et sa capacité à tenir son emploi dans la durée.

Il s'agit alors de détecter les situations de « vulnérabilité » au sens large, quelle qu'en soit l'origine, et qui peuvent potentiellement concerner chacun pour pouvoir, en mobilisant l'ensemble des ressources internes et externes, trouver les solutions adéquates.

Ce support se veut une base de travail utile pour accompagner la mise en place d'une politique de prévention au sein de votre organisme.

Dans ce contexte particulier de crise sanitaire et de déconfinement, où des situations de fragilités passagères ou durables peuvent apparaître, des éléments de réponses peuvent être également vous êtes apportés par ce biais.

Simona Burgio, pilote de la mission nationale handicap, reste à votre disposition pour de plus amples informations.

Vous en souhaitant bonne réception, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur le Directeur, Madame, Monsieur le Médecin conseil régional, mes salutations distinguées.



Justine Farcy
Directrice du Développement et de
l'Accompagnement des Ressources Humaines

